

franche et simple explication de ma conduite, laissant les autres chanter leur gamme à leur manière. Lorsque Lord Durham arriva en Canada, le calme et le *Fantasque* renâquirent, sa réputation, (celle du journal s'entend) l'avait devancé, chacun s'empressait de se procurer la petite et intéressante feuille, depuis le premier juriconsulte jusqu'au dernier, depuis le juge-en-chef jusqu'à Mr. Huot, depuis sir John Doratt jusqu'au docteur Rousseau, depuis l'Honorable Debarzsch jusqu'à Mr. Chasseur, du plus grand au plus petit, du plus épais au plus mince, de l'orttoire jusqu'au boudoir, tout le monde lisait le *Fantasque*, partout on le rencontrait. Mr. un tel y puisait son esprit, M. un autre s'y mirait, madame celle-ci y cherchait des allusions, mademoiselle une autre s'en faisait des papillottes, la soubrette se le faisait lire par son cavalier, tandis que sa maîtresse en couvrait ses pots de confiture; les uns s'endormaient, les autres s'éveillaient avec le *Fantasque*. Tout le monde enfin le prenait, excepté Lord Durham et Charles Drolet. Il y avait là de quoi irriter le tempérament le plus pacifique, ensorte que je dus me venger d'un pareil affront, voilà pourquoi, chers lecteurs, Lord Durham et Charles Drolet furent si long-tems les victimes que j'égorgeais à coups de plume, que j'offrais en sacrifice à mon courroux d'auteur. Ah! si Lord Durham eût demandé conseil à son ami Lord Gosford et s'il eût lu la première série du journal il ne serait point tombé dans cette horrible faute. Au moins, lorsque j'eus attaqué ce dernier il eut le bon esprit de souscrire immédiatement pour deux copies; la plume me tomba des mains et ce pauvre bon homme et moi nous fîmes dès-lors sur un pied tout-à-fait affectueux; mais Lord Durham s'opiniâtra, je persistai et voilà comment deux hommes dont les réputations étaient dignes l'une de l'autre sont restés désunis. Arrêtez donc, milord Durham, votre successeur au bord de l'abîme qui le menace et que l'expérience que vous avez faite ne soit pas perdue pour lui. Recommandez lui dans vos instructions secrètes de prendre au moins trois exemplaires du *Fantasque*, de les lire et surtout de les payer.

↳ Les deux affiches suivantes sont, dit-on, déjà sous presse :

BUREAU DE POLICE OCTOBRE 1838.

ORDRE DU JOUR.

En conséquence du départ déploré de Son Excellentissime Seigneurie le très-noble, très-honorable, très-fidèle et très *et cætera* JEAN GEORGE COMTE DE DURHAM, Vicomte Lambton, etc., etc., Chevalier Grand-Croix du très-honorable ordre militaire du bain, Conseiller de sa majesté en son très-honorable conseil privé et Gouverneur-Général, Vice-Amiral et Capitaine-Général de toutes les provinces de sa majesté sur et proche le continent de l'Amérique Septentrionale, etc., etc., etc., il a été jugé à propos de suggérer aux fidèles et loyaux habitants de la bonne ville de Québec, faubourgs et banlieue, d'exprimer d'une manière convenable les regrets qu'ils éprouvent en cette occasion. A cette fin les réglemens suivans ont été adoptés et promulgués à l'unanimité par l'inspecteur-surintendant de la très-honorable et très-noble police.

1^o. *Règlement.* Qu'il soit notoire que durant toute la journée du ème jour d'Octobre 1838, dès l'aube du jour jusqu'au moment du départ final de Son Excellence tout habitant de tout âge, sexe ou condition sera tenu de témoigner sa tristesse par l'air le plus contrit dont sa figure sera susceptible, par les larmes les plus chaudes et enfin par les grincemens de dents les moins ambigus.

2^o. *Règlement.* Toute personne qui sera rencontrée au dit jour sans avoir la larme à l'œil et la mort dans l'âme sera tenue de payer une amende n'excédant pas 5,000 livres sterling.

3^o. *Règlement.* Toute personne qui en ce dit jour oserait parcourir la voie pu-